CAIRN.INFO
Chercher, repérer, avancer.

FAIRE UNE THÈSE D'ANALYSE DU DISCOURS « TROISIÈME GÉNÉRATION »

Marie-Laure Florea

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | *Langage et société*

2012/2 - n° 140
pages 41 à 56

ISSN 0181-4095
ISBN 9782735114221

Article disponible en ligne à l'adresse:

http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-2-page-41.htm

Pour citer cet article :

Florea Marie-Laure,« Faire une thèse d'analyse du discours « troisième génération » »,
Langage et société, 2012/2 n° 140, p. 41-56. DOI : 10.3917/ls.140.0041

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Faire une thèse d'analyse du discours « troisième génération »

Marie-Laure Florea
Laboratoire ICAR, CNRS, Université Lyon II
mlflorea@free.fr

Faire une thèse en analyse du discours[1], c'est avant tout devenir analyste du discours : c'est passer du statut d'étudiant à celui de chercheur, du statut de celui qui applique une science à celui qui contribue à créer la science. Programme ambitieux, mais incontournable : se contenter d'imiter nos prédécesseurs, si illustres soient-ils, conduirait inévitablement à la mort de notre discipline. Pour éviter cet écueil, la « jeune garde de l'analyse du discours », comme l'a appelée Laurence Rosier lorsqu'elle m'a initialement présenté son projet, doit s'efforcer de faire vivre les méthodes et concepts développés par les générations précédentes : la première génération, celle des pionniers, issus de ce que l'on a appelé l'école française d'analyse du discours, et la seconde, la génération de ceux qui ont théorisé l'analyse du discours et qui l'ont élevée au rang de discipline. En tant que jeunes chercheurs de la troisième génération, il

1. Je prépare actuellement une thèse d'analyse du discours, intitulée « Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse de discours », dans laquelle je tente de montrer que la nécrologie, en tant que genre de discours extrêmement ritualisé, est une des formes modernes du rite funéraire en Occident : je cherche à déterminer comment la mort et le deuil sont mis en mots, mais surtout à comprendre l'articulation intime entre mort et langage, et à montrer que dans la nécrologie, les mots sont une façon d'opposer la parole au silence, la continuité à la rupture, l'ordre au chaos, la présence à l'absence.

© *Langage et société* n° 140 – juin 2012

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

nous appartient de digérer ce cadre théorique et méthodologique, de nous l'approprier, de le confronter à nos corpus, de l'interroger, parfois de le remettre en question, de faire la synthèse d'un champ souvent hétérogène, de l'enrichir, de le renouveler, de le faire fructifier. En un mot, il s'agit finalement d'« hériter l'héritage », selon la formule bourdieusienne. Je tenterai ici de montrer comment mon parcours de thèse s'inscrit dans cette optique, entre « héritage » et « déshéritage ».

Dans une première partie, je montrerai comment mes travaux s'insèrent dans le champ de l'analyse du discours : ils s'inscrivent dans une lignée, proposent de nouvelles perspectives, et contribuent à délimiter le champ. Dans une seconde partie, je préciserai mon positionnement à l'intérieur de ce champ, défendant une conception radicale de l'énonciation, ce qui me permettra de montrer comment l'analyse du discours contemporaine est susceptible de faire fructifier l'héritage historique dans ce domaine, en revisitant le paradigme énonciatif.

1. S'inscrire dans le champ de l'analyse du discours

1.1. Assumer un héritage

S'inscrire dans le champ de l'analyse du discours c'est partager un « espace de recherche commun », pour reprendre l'expression de Dominique Maingueneau (2005 : 69), construit par les générations précédentes. Cet espace de recherche commun repose en premier lieu sur l'objet d'étude, le discours, d'ailleurs revendiqué en tant que tel dans le nom de la discipline, et que l'on considère ici comme une production verbale complète, authentique et contextualisée, et en interaction avec d'autres discours. Cependant, cet objet d'étude est partagé par d'autres disciplines du discours : ce qui fonde l'identité de l'AD, ce n'est donc pas tant son objet d'étude que le regard qu'elle porte sur cet objet Ainsi, en AD, le discours est constitué de deux plans en interaction constante, le texte et ses conditions de production, et c'est à l'articulation entre ces deux plans que s'intéresse la discipline. C'est là ce qui définit l'AD, le point commun à tous les courants qui se réclament de l'AD : au-delà des différences qui les opposent par ailleurs, c'est cette conception du discours qui ménage ce territoire commun aux analystes du discours, quels que soient la démarche, le territoire, l'horizon disciplinaire ou la tradition épistémologique dans laquelle ils s'inscrivent. C'est donc une conception du discours que je partage naturellement dans mes recherches personnelles : en essayant de montrer quelles formes peuvent prendre une prise de parole post-mortem, qui est nécessairement fortement influencée par son contexte de production, mais aussi en quoi la nécrologie, en tant

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

qu'activité verbale, contribue à l'accomplissement du deuil, je me situe à la charnière entre le texte et son contexte, et je postule que ce sont là deux plans en interdépendance et en perpétuelle interaction.

Cet espace de recherche commun repose aussi sur le partage d'un certain nombre d'outils : le cadre théorique et méthodologique de l'AD, s'il témoigne d'une prédilection pour certains concepts phares et s'il privilégie certaines méthodes d'analyses, n'est pas pour autant véritablement homogène. Chaque courant a une approche différente, et les différentes générations d'analystes du discours sont finalement relativement étanches l'une à l'autre. En ce qui me concerne, j'ai recours pour mes propres recherches à un cadre théorique largement hérité de mes « maîtres », qui appartiennent à ce que j'ai appelé plus haut la seconde génération d'analystes du discours 2.

1.2. Ouvrir de nouvelles voies

Faire fructifier l'héritage des générations précédentes ne se fait pas en reproduisant ce qui a déjà été fait : il faut ajouter à la reprise l'innovation. Cette innovation passe dans mes recherches par divers biais : le corpus, l'interdisciplinarité, l'analyse de nouvelles formes discursives, et les renouvellements théoriques.

Bien qu'inédit en soi, le corpus de nécrologies sur lequel je travaille s'inscrit dans la droite ligne d'une tradition vivace en AD, celle de privilégier les corpus routiniers, contraints et institutionnels, notamment issus du discours politique ou médiatique. Par ailleurs, en choisissant d'analyser les nécrologies, je mobilise un concept central en AD, celui de genre de discours, conçu comme le point d'articulation entre le texte et son contexte de production. La façon dont j'ai constitué ce corpus est elle aussi assez classique : l'objectif est de caractériser ce genre de discours, dans son unité (en déterminant ses caractéristiques génériques, notamment énonciatives, compositionnelles, microlinguistiques) et dans sa diversité (en mettant en évidence quelques paramètres de variation essentiels, ayant trait notamment au média et au défunt).

2. Dominique Maingueneau, qui a dirigé mon DEA, dont j'emprunte le cadre théorique général, parce qu'il est à la fois complet, synthétique, et opératoire, et Alain Rabatel, mon directeur de thèse, dont je m'inspire dans le domaine de l'énonciation (sur lequel je concentre mes recherches), parce qu'il a développé des théories riches, convaincantes, et utiles pour l'analyse (je reviendrai sur l'énonciation, qui joue un rôle central dans mon cadre théorique, dans une deuxième partie). Je m'efforce toutefois de ne pas être une disciple trop disciplinée, et de faire vivre ce cadre théorique en le confrontant à mon corpus et à mes interrogations.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

J'ai donc entrepris de constituer un corpus qui soit suffisamment large et systématique pour pouvoir pointer les régularités du genre : pour cela, j'ai fait un recueil exhaustif des nécrologies de la presse française quotidienne nationale (PQN) sur deux mois, afin de disposer d'un échantillon représentatif de la nécrologie dans la PQN contemporaine (constitué de quelque cinq cents nécrologies). Par ailleurs, la taille relativement importante de ce corpus permet que le nombre de défunts (146) soit suffisant pour que puissent se dessiner certaines variations liées au profil du disparu (activité professionnelle, sexe, âge, type de mort…), parfois croisées avec profit avec le type de journal. Afin de mieux faire jouer la variable du type de presse, j'ai également fait une sélection de nécrologies issues de journaux à l'identité (idéologique ou géographique) forte. Au-delà de ces aspects très classiques, ce corpus demeure inédit dans la mesure où les discours sur la mort restent très peu étudiés en sciences du langage, le « tabou » qui entoure la mort semblant se propager à l'analyse (Rabatel & Florea, 2011) : c'est justement là la dimension qui m'intéressait, dans la mesure où elle confère au texte une profondeur anthropologique qui le rend particulièrement digne d'intérêt.

L'AD est une discipline qui s'est toujours caractérisée par son goût pour l'interdisciplinarité, qui s'explique probablement par deux phénomènes complémentaires : en se constituant au carrefour d'autres sciences humaines et sociales, les sciences du langage bien sûr, mais également la philosophie, l'histoire, la sociologie, etc., l'AD a noué des liens forts avec ces disciplines, qui vont au-delà du partage de corpus identiques. Par ailleurs, les disciplines des sciences humaines et sociales étant toutes confrontées peu ou prou au discours, elles voient dans l'AD une boîte à outils dont les méthodes peuvent être mises à profit pour analyser les discours de leurs propres domaines de recherche, en fonction de leurs hypothèses. Cette constante interaction entre l'AD et les sciences humaines et sociales est sans aucun doute constitutive du fonctionnement disciplinaire de l'AD, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. En me positionnant dans un territoire déjà largement défriché par l'anthropologie (celui des rites funéraires), tout en faisant le choix de rester dans le domaine des sciences du langage, je m'engage dans un chemin où les deux disciplines sont susceptibles de s'enrichir mutuellement. Je mets ainsi à profit les travaux menés en anthropologie et en sociologie sur les fonctions des rites funéraires (par exemple Ariès 1977, Thomas 1985, Baudry 1999) pour montrer comment cette ritualité funéraire s'accomplit dans les nécrologies au travers du langage, d'une façon spé-

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

cifique, et comment ce type de ritualité prend place dans les mutations des rites funéraires de la période moderne, marquées notamment par la mise à distance de la mort et du deuil, qui passent de la sphère intime à la sphère publique.

En troisième lieu, je m'intéresse à des formes discursives nouvelles : les mutations technologiques des dernières décennies ont profondément modifié les pratiques discursives, ce qui pose un certain nombre de questions inédites. À l'heure où l'image et l'hypertexte se font les corollaires indissociables du texte, je m'intéresse ainsi particulièrement à la polysémioticité et au texte tabulaire. Je tente ainsi par exemple de montrer comment, dans les nécrologies, les représentations iconiques et discursives du disparu s'articulent pour lui redonner respectivement un corps et une voix, cf. Florea 2011a. L'étude du texte tabulaire, dans lequel le matériau discursif est organisé de façon non linéaire mais réticulaire, me permet quant à elle de mettre en évidence certains modes de textualisation originaux, et ainsi de s'interroger sur la définition du texte (Florea 2009).

Enfin, mon travail ambitionne de proposer quelques renouvellements théoriques, en apportant un certain nombre de développements ou d'approfondissements à certaines théories, sur lesquels je reviendrai *infra* (en 2.3). À cet égard, le choix d'un corpus novateur, qui est, me semble-t-il, caractéristique de la jeune recherche actuelle, comme en témoignent les contributions à ce numéro, permet indirectement d'enrichir l'édifice théorique de l'AD (la conceptualisation étant étroitement dépendante des corpus) : l'AD postulant que tout discours peut être étudié, du fait même qu'il est discours, plus la diversité des discours analysés sera importante, plus le cadre théorique de l'AD sera complet. Il me semble que ce va-et-vient constant entre la description et la théorisation est indispensable pour participer à la stabilisation de l'AD en tant que discipline : cette assise théorique et méthodologique solide est une façon de l'inscrire dans le champ du savoir.

1.3. Circonscrire le champ

Cet équilibre entre héritage et innovation, s'il est caractéristique de la jeune recherche actuelle, ne suffit pas : il faut aussi contribuer à définir et délimiter le champ de l'analyse du discours. Cette préoccupation épistémologique particulièrement prononcée marque l'histoire de la discipline depuis ses débuts. Depuis le numéro de *Langages* dirigé en 1969 par Jean Dubois et Joseph Sumpf sur l'« Analyse du discours » jusqu'au récent volume de *Semen* intitulé « La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critiques » dirigé par Marie-Anne Paveau (2010), l'analyse du discours

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

est une discipline qui se cherche, qui travaille en permanence à sa définition et à sa délimitation. Pour cela, elle procède par deux voies majeures : il peut tout d'abord s'agir d'un parti pris épistémologique, cherchant à comprendre l'émergence, la stabilisation, la diversité de la discipline au travers d'un regard essentiellement rétrospectif, comme le proposent le *Que sais-je* de Francine Mazière (2005) ou l'article de Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier proposant des « éléments pour une histoire de l'analyse du discours » (2005). Ce regard épistémologique peut aussi être porté plus incidemment, au travers de l'observation critique de sa propre recherche, comme en témoigne la série de volumes de *Langages* qui proposent une approche à la fois pratique et épistémologique des recherches en analyse du discours dans les années 1970, ou encore, plus récemment, les deux mises au points dirigées par Dominique Maingueneau (1995, 2005), et c'est dans cette perspective que s'inscrit également ce dossier.

Cette préoccupation épistémologique, qui accompagne nécessairement l'émergence et la stabilisation de toute discipline, est encore plus importante en AD qu'ailleurs : l'AD étant une discipline très récente, dont l'ancrage disciplinaire et académique est encore parfois flou et fluctuant, cette posture réflexive contribue à structurer le champ, à en délimiter les contours, à déterminer ce qui en fait l'unité, mais aussi à mettre l'accent sur la diversité des positionnements qui le traversent. Il me semble qu'il revient aux jeunes chercheurs de poursuivre ce travail épistémologique, en situant leurs travaux au sein de l'AD, aussi bien en diachronie (par rapport aux générations successives d'analystes du discours) qu'en synchronie (par rapport aux différents courants qui se partagent le champ de l'AD aujourd'hui). Ce travail, en structurant le champ disciplinaire de l'AD, lui donnera la légitimité dont elle a besoin pour continuer à exister et se développer.

2. Se positionner au sein du champ

2.1. Analyse du discours et énonciation

Parmi la diversité des courants d'analyse du discours[3], je me situe dans l'analyse du discours énonciative, l'« ADE », comme l'ont appelée Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier (2005 : 6). Le choix de cette approche tient à deux raisons principales. En premier lieu, l'énonciation est par

3. Eu égard à la taille nécessairement limitée de cette contribution, j'ai choisi de parler uniquement du positionnement en termes de courants au sein de la discipline, ce qui m'amène à délaisser d'autres types de positionnement, notamment par rapport aux grands débats théoriques qui ont cours en AD (par exemple ceux ayant trait au rôle de l'interdiscours, à la place du sujet, au dialogisme…).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

essence à la charnière entre le texte et son contexte, et elle se trouve à ce titre occuper une place centrale en AD, qui justement s'intéresse à l'articulation entre ces deux plans du discours. Ce rôle de l'énonciation comme pivot du discours se lit dans la définition que Dominique Maingueneau donne de l'AD lorsqu'il affirme qu'elle vise à « appréhender le discours comme imbrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau, 2005 : 66). L'énonciation fait d'ailleurs partie des rares concepts qui ont toujours été au premier plan en AD, et ce, dès l'émergence de la discipline, notamment dans la mesure où ce concept s'articule avec la question du sujet, qui a marqué les premiers moments de l'AD : ainsi, dans un article intitulé « Énoncé et énonciation », significativement inséré dans le numéro de *Langages* déjà évoqué portant sur « L'analyse du discours », Jean Dubois suggère-t-il :

> Sans doute fallait-il qu'une théorie linguistique modifie entièrement les modes d'analyse […] pour que place soit laissée à une continuelle intervention du sujet dans l'objet en voie de réalisation, pour que l'énonciation retrouve une place fondamentale dans l'étude linguistique. (Dubois, 1969 : 110)

Cette centralité de l'énonciation en AD est également mise en exergue par Jacques Guilhaumou et Denise Maldidier dans leur article intitulé « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours » , qu'ils concluent en ces termes :

> Nous avons voulu montrer que les développements les plus récents de l'analyse de discours, avec la place centrale de l'hétérogène et de l'événement discursif, permettent de circonscrire le rôle de la catégorie d'énonciation dans l'histoire de l'analyse de discours. C'est sans doute en définitive cette catégorie qui ouvre la possibilité d'entreprendre l'histoire de l'analyse de discours (1986 : 241).

De fait, l'énonciation a toujours été un axe fort en AD, par-delà les clivages théoriques et les générations successives d'analystes du discours. La place accordée à l'énonciation varie en fonction des approches, des filiations, des territoires, mais elle garde toujours un rôle structurant, à plus ou moins grande échelle, et témoigne de la centralité du concept par rapport aux problématiques analysées en AD.

En second lieu, l'énonciation me semble être une entrée intéressante dans la matérialité du discours, dans la mesure où c'est une notion transversale : je défends là une conception étendue de l'énonciation (qui sera illustrée *infra*), qui fait suite notamment à celle d'Alain Rabatel

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

(2008 : 41 *sq.*), et qui intègre bien sûr l'appareil formel de l'énonciation (Benveniste, 1974), mais fait aussi une large part aux autres phénomènes par le biais desquels le locuteur s'inscrit dans son discours. Ainsi, là où Jean-Michel Adam par exemple propose de segmenter les différentes composantes d'un texte en cinq catégories : la texture, la structure compositionnelle, la sémantique, l'énonciation & la cohésion polyphonique, et les actes de discours & l'orientation argumentative (Adam, 2005 : 31), je considère que l'énonciation recoupe tous les aspects du discours et ne peut pas être isolée des différentes composantes du texte, dans la mesure où elle a partie liée avec eux. Ces deux caractéristiques de l'énonciation, à la fois centrale et transversale, en font une approche à mes yeux particulièrement fructueuse en analyse du discours, et particulièrement dans l'analyse des nécrologies, dans lesquelles la dimension énonciative est essentielle, dans la mesure où il s'agit d'un genre de discours épidictique, qui vise à reconstruire des liens sociaux, notamment entre le locuteur, l'allocutaire et le référent : cette reconstruction se fait en premier lieu au travers du dispositif énonciatif, comme nous allons le voir.

2.2. Conception étendue de l'énonciation

Je souhaiterais maintenant illustrer cette conception étendue[4] de l'énonciation que je défends par quelques exemples tirés de mes recherches. Je disais plus haut que l'énonciation n'est pas simplement une composante du texte : je voudrais montrer qu'il est nécessaire, pour décrire le fonctionnement de l'énonciation dans les nécrologies, de déborder de la conception restreinte de l'énonciation et d'ouvrir sur des phénomènes ayant trait à d'autres aspects de la textualité.

L'énonciation peut ainsi se construire au travers du lexique : la façon dont la mort est dite dans les nécrologies est à ce titre révélatrice du point de vue que les vivants portent sur ce décès. Les termes qui disent la mort sont en effet fréquemment empruntés au champ lexical de l'absence, de la perte, comme dans les titres de nécrologies suivants :

4. On a parfois une vision négative des conceptions « étendues » des phénomènes, par rapport à leur conception restreinte, car plus on élargit les concepts, plus ils deviennent de confortables fourre-tout qui n'ont finalement plus d'originalité propre ni d'opérativité pour l'analyse. Il me semble au contraire qu'ici, la conception étendue de l'énonciation que je revendique s'oppose à une conception qui n'est pas tant restreinte que restrictive, dans la mesure où elle occulte de son rayon d'action un certain nombre de phénomènes pouvant pourtant être analysés avec profit sous cet angle, comme je tente de le montrer ici.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

> Les Aïnous restent sans voix au Japon (*Libération*, 10 mai 2006 : 12, Shigeru Kayano)[5]
>
> « Le Parisien » orphelin de Philippe Amaury (*Libération*, 25 mai 2006 : 1 – Philippe Amaury)

Le lexique de l'absence est ici le signe du lien coupé entre le mort et les vivants, et c'est généralement le point de vue de ces derniers qui est mis en avant : l'absence est perçue depuis la perspective de ceux qui restent. On voit que le lexique a des implications énonciatives, puisque le choix des mots dit la réaction des vivants face au décès (Florea 2011b).

Le domaine de la morphosyntaxe peut également croiser celui de l'énonciation : l'analyse de l'emploi des temps verbaux dans les nécrologies révèle que le nécrologue, lorsqu'il fait la biographie du disparu, n'observe généralement pas sa vie depuis le moment de la narration, mais depuis la vie elle-même. C'est ce que nous montrent les occurrences de futur que l'on trouve parfois dans les nécrologies :

> Billy Preston est alors loin d'imaginer que, quelques années plus tard, il créera pour les Fab Four le son unique de Get Back. (*Libération*, 8 juin 2006 : 33, Billy Preston)

Dans cet exemple, le « alors » de l'énoncé représente l'année 1962, où Billy Preston se produit en concert à Hambourg. C'est à partir de ce repère temporel que la biographie se déroule, et que sont organisés les temps verbaux, le présent de « est » et le futur de « créera ». Le même fonctionnement temporel est à l'œuvre dans l'exemple suivant :

> Il découvrira bientôt que le sang conserve en outre, par ses caractères innés, la trace de nos origines. (*Le Monde*, 22 avril 2006 : 26, Jean Bernard)

Ici, le journaliste se permet une prolepse narrative (autorisée par la connaissance que lui a de l'« après », étant donné que le moment de l'énonciation est postérieur à la mort du personnage, ce qui donne au nécrologue une vision surplombante de l'ensemble de la vie du défunt), mais l'emploi du futur, redoublé par l'adverbe temporel « bientôt », indique que le point focal depuis lequel la vie est considérée est bien positionné pendant la vie elle-même. Dans ces deux exemples, significatifs du fonctionnement des nécrologies, le journaliste observe résolument la vie du disparu depuis la vie elle-même, délaissant le point de vue rétrospectif permis par sa position énonciative sur l'axe temporel (l'article paraissant nécessairement après la mort du personnage). En se replaçant ainsi en

5. Les références aux nécrologies se font selon le modèle : Journal, date : page – Nom du disparu.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

un point du passé et en envisageant le futur à partir de moments de la vie du disparu, le nécrologue se livre à une lecture empathique, qui, au plan énonciatif, est le signe d'un partage de l'expérience et des valeurs entre le mort et le vivant.

Cette communion énonciative se lit également dans le dialogisme, très présent dans les nécrologies : c'est là encore un autre domaine de la textualité qui concerne l'énonciation. La nécrologie fait une part plus ou moins appuyée à l'éloge du défunt, mais cet éloge est souvent délégué à autrui et pris en charge par des énonciateurs mis en scène par le journaliste, comme dans l'exemple suivant :

> Vendredi, de nombreuses personnalités ont rendu hommage à cette figure médicale du XX^e^ siècle. « C'était vraiment un maître, qui a suivi et guidé toute ma carrière. Je lui en suis extrêmement reconnaissant », a déclaré le Pr. Jean Dausset, prix Nobel 1980. Le Président de la République a, lui, salué « un grand médecin et un esprit pionnier ». (*Libération*, 22 avril 2006 : 3, Jean Bernard)

Ici, l'hommage est assumé par deux énonciateurs, dont le journaliste reprend les paroles sous forme de citations. Le locuteur, s'il ne prend pas part explicitement à l'éloge, choisit de mettre en scène plusieurs énonciateurs qui rendent unanimement hommage au défunt. Par la sélection des discours qu'il cite, ainsi que par le biais de l'expression « cette figure médicale du XX^e^ siècle », par laquelle il résume le contenu des paroles citées, il reprend cet hommage à son compte, montrant qu'il est à l'unisson avec l'éloge du disparu que proposent les deux énonciateurs. Le discours rapporté est ainsi un lieu privilégié d'inscription de la subjectivité du locuteur, y compris lorsque son point de vue n'est pas verbalisé explicitement.

Avec ces quelques exemples, on voit combien il est réducteur de cantonner l'énonciation à la situation de communication : l'énonciation est avant tout une construction linguistique, qui s'analyse certes au travers des marques de l'appareil formel de l'énonciation, mais aussi à partir de phénomènes concernant tous les autres domaines de la textualité, de la syntaxe à la mise en discours, voire aux phénomènes de mise en page. C'est cette conception de l'énonciation que j'adopte et qui sert de fondement au cadre théorique dans lequel j'inscris mes analyses.

2.3. Innovations et perspectives

Je souhaiterais maintenant montrer au travers du prisme de mes recherches personnelles en quoi l'analyse du discours contemporaine est susceptible de faire évoluer les représentations en matière d'énonciation. J'ai choisi ici de présenter trois points sur lesquels il me semble que mes recherches

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

sont susceptibles d'apporter du neuf au plan théorique : l'interpellation, le dialogisme, et la textualité, notamment dans le cas des textes tabulaires.

Un des objectifs de la nécrologie, c'est de rétablir le dialogue avec le mort : il s'agit de le faire vivre à nouveau au travers du discours, en lui rendant les deux statuts énonciatifs dont la mort l'a privé, celui d'allocutaire, et celui de locuteur. L'interpellation du disparu remplit le premier objectif, instaurant le défunt comme destinataire du discours. L'analyse de l'interpellation du mort dans les nécrologies permet de mieux décrire les phénomènes interpellatifs – qui sont souvent analysés traditionnellement dans une perspective syntaxique – en les inscrivant dans une analyse énonciative du discours. L'interpellation est habituellement conçue comme le procédé qui permet de sélectionner la personne à laquelle on s'adresse en la mentionnant explicitement comme destinataire. Or la personne interpellée ne se confond pas nécessairement avec le destinataire. Prenons l'exemple suivant :

> Ô François… […] rappelle-toi du temps où Claude Chabrol, lorsqu'il avait terminé un film, nous invitait tous les trois (ses « cocos ») dans une gargote de bon aloi dont il avait le secret. (*L'Humanité*, 15 mai 2006 : 22, François Maurin)

Ici, l'interpellation se manifeste au travers de l'apostrophe « Ô François », combinée avec l'emploi de l'impératif, par lequel le nécrologue, qui était l'ami du défunt, l'exhorte à se remémorer les bons moments qu'ils ont passés ensemble. Ce double procédé semble adresser la nécrologie à François Maurin, donc au disparu dont l'article fait l'éloge. Cependant, ce destinataire avoué, visé par l'interpellation, connaît déjà ce que le locuteur raconte (puisqu'il s'agit de sa vie). On peut donc supposer que cette séquence, en apparence adressée au disparu, est en réalité destinée au lecteur, seule instance énonciative pour laquelle elle est informative. Le même procédé se retrouve dans les autres interpellations du défunt dans les nécrologies, mais aussi dans des phénomènes interpellatifs dans d'autres contextes (Florea, 2010).

On peut dès lors considérer que l'interpellation est un procédé qui met en jeu trois instances énonciatives : le locuteur, l'interpellé, et le public « tiers ». Si l'implication des deux premières instances dans le processus interpellatif est bien connue, il semble nécessaire de prendre aussi en compte les destinataires non interpellés. L'interpellation témoigne en effet de l'existence de deux destinataires, mais également d'une double visée illocutoire, l'une, explicite, visant l'interpellé, et l'autre, implicite, destinée au public « tiers », spectateur de l'interpellation, à qui elle s'adresse indirectement. Dans le cas de l'interpellation du disparu dans les nécrologies,

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

adressée au disparu mais destinée au lecteur, le trope communicationnel (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 26) sur lequel repose l'interpellation permet de mettre en spectacle la connivence entre l'interpellateur et l'interpellé, entre le nécrologue et le défunt. Autrement dit, ce que le journaliste donne à voir au lecteur, ce n'est pas le récit de vie, mais l'interpellation elle-même, signe de la proximité qu'entretient le journaliste avec le disparu, et creuset de la renaissance de la communauté, menacée par la mort d'un des siens. Cette analyse de l'interpellation me semble s'inscrire dans la droite ligne des développements récents de la linguistique de l'énonciation, qui remettent en cause la bipolarité de l'énonciation, notamment par le biais de la théorisation du dialogisme. Cette prise en compte de l'hétérogénéité énonciative, qui concerne habituellement le locuteur, peut, on le voit, être étendue à l'allocutaire, et il y a ici assurément des pistes intéressantes à suivre.

Le dialogisme est un second domaine auquel je m'intéresse particulièrement dans le cadre de mes recherches : je disais plus haut que la nécrologie visait à redonner corps au défunt par le biais du discours, en lui redonnant les deux rôles énonciatifs dont il est normalement désormais exclu, celui d'allocutaire (par le biais des phénomènes interpellatifs), mais également celui de locuteur. Ce second mouvement passe essentiellement par le recours au dialogisme, extrêmement présent dans les nécrologies, au travers de citations de tiers (les hommages au disparu), mais aussi de citations du défunt. Il ne s'agit pas ici uniquement de rapporter des paroles, mais bel et bien de convoquer une voix. En cela, la nécrologie vise à rendre présent l'absent au travers du verbe, non seulement par son évocation dans le discours, mais aussi par sa convocation, dans la forme même qu'adopte le discours. C'est ce que l'on constate par exemple dans l'exemple suivant :

> Fort de ses succès, Devos ne cesse dès lors de balader son gros quintal – « J'aimerais être beau mais je hais les régimes » – d'humour et de finesse sur toutes les scènes de la francophonie et d'ailleurs. (*France Soir*, 18 juin 2006 : 20, Raymond Devos)

Ici, le nécrologue fait du disparu un véritable partenaire de l'énonciation, en le faisant participer à un dialogue fictif : l'incise entre tirets est une citation des propos du disparu, qu'il a réellement prononcés, mais qui sont ici recontextualisés pour donner la réplique au journaliste, ce qui entretient l'illusion de la présence du défunt. Il me semble qu'il s'agit là d'une forme originale de dialogisme, à laquelle la recontextualisation donne l'apparence d'un dialogisme interlocutif quand il s'agit en réalité de dialogisme interdiscursif.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Ces phénomènes, qui permettent de rendre présent l'absent, et d'instaurer une forme de dialogue entre le journaliste et le défunt, trouvent leur aboutissement dans les hyperstructures nécrologiques, composées de plusieurs modules textuels, à la fois autonomes et interdépendants. Dans ces textes de type tabulaire, l'interaction entre le nécrologue et le disparu s'élargit à d'autres instances énonciatives : de nombreux échos dialogiques se font entendre entre les différents modules textuels. L'hyperstructure nécrologique fonctionne en effet comme un véritable concert d'éloges dans lequel les locuteurs construisent dialogiquement un point de vue commun. Ce point de vue est en réalité orchestré par un sur-énonciateur (Rabatel, 2005), qui instrumentalise les discours des locuteurs qu'il met en scène, les faisant entrer en interaction les uns avec les autres (par le biais de la titraille, mais aussi de points de vue non verbalisés, qui tiennent à la sélection des textes et des images, à la mise en page…). Cette interaction peut parfois prendre la forme d'une mise en dialogue entre les différents modules textuels, voulue par le sur-énonciateur et opérée par le destinataire. C'est le cas dans cette nécrologie de Raymond Devos dans France Soir, dans laquelle les différents locuteurs semblent se répondre les uns aux autres.

Ici, le dialogique se fait en effet dialogal : le titre (« T'es pas drôle Raymond ») semble faire écho à la citation du disparu qui se trouve au-dessus (« Le rire est une chose sérieuse avec laquelle il ne faut pas plaisanter »), et ce dialogue est complété par les réactions des proches de Raymond Devos, qui apparaissent dans la colonne de droite, surmontée

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

de la mention « Ils le pleurent », qui entre en interaction dialogique avec l'isotopie du rire, structurante de l'ensemble de l'hyperstructure. À cet égard, on peut considérer que la répartition des modules textuels sur la page se veut mimétique de la disposition des locuteurs dans l'espace. Ainsi, les bribes de discours se répondent les unes aux autres, et ce dialogue, programmé par le sur-énonciateur, est véritablement inscrit dans l'espace de la page. L'ensemble constitue une configuration dialogique originale, une forme de dialogisme par consonance, qui donne lieu à une « polyphonie » de voix, qui tissent ensemble le texte et construisent en chœur un monument discursif en hommage au disparu. Ce dialogue, construit par le dispositif énonciatif original, est révélateur de la fonction épidictique des nécrologies, qui visent à maintenir le contact, à retisser des liens, à ressouder la communauté, au moment où sa stabilité et sa solidité sont mises en danger par la mort d'un de ses membres.

J'espère être parvenue, au travers de ces quelques exemples tirés de mes travaux, à montrer l'intérêt qu'il peut y avoir à pratiquer une analyse du discours axée sur une approche radicale de l'énonciation, dans la mesure où il existe une solidarité entre les différentes composantes du texte, qui sont interdépendantes les unes des autres et fonctionnent en synergie. C'est là l'ambition de ma thèse, de montrer que l'on peut faire fructifier l'héritage de l'AD en revisitant le paradigme énonciatif pour en faire une porte d'accès privilégiée au discours dans son ensemble.

Références bibliographiques

Adam J.-M. (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

Ariès P. (1977), *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil.

Baudry P. (1999), *La place des morts. Enjeux et rites*, Paris, Armand Colin.

Benveniste E. (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

Bres J. et *al.* (dir.) (2005), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck – Duculot.

Dubois J. (1969), « Énoncé et énonciation », *Langages*, 13, p. 100-110.

Dubois J. & Sumpf J. (dir.) (1969), *Langages*, n° 13, *L'Analyse du discours*.

Florea M.-L (2009), « Unité et discontinuité, des textes aux corpus », *Corpus*, 8, p. 177-196.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

— (2010), « Interpeller l'absent : le rôle de la convocation du disparu dans les nécrologies », *Corela*, en ligne : http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=743.

— (2011a), « Citer la voix, citer le corps : comment la nécrologie fait parler le mort », dans A. Jaubert, J.-M. Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier, C. Stolz (dir.), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p. 213-229.

— (2011b), « Dire la mort, écrire la vie : re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse », *Questions de communication*, 19, p. 29-52.

Guilhaumou J. & Maldidier D. (1986), « De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours », *Histoire Épistémologie Langage*, 8-2, p. 233-242.

Kerbrat-Orecchioni C. (2002), « Double adresse et récepteur multiple », dans J. Siess & G. Valency (dir.), *La double adresse*, Paris, L'Harmattan, p. 15-40.

Maingueneau D. (dir.) (1995), *Langages*, n° 117, *Les analyses du discours en France*.

— (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, 9, p. 64-75.

— (dir.) (2005), *Marges linguistiques*, n° 9, *L'analyse du discours : état de l'art et perspectives*.

Mazière F. (2005), *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris, PUF.

Paveau M.-A. & Rosier L. (2005), « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », *Actes du colloque franco-allemand : « L'analyse du discours en France et en Allemagne. Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales »*, consultable sur http://www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf.

Paveau M.-A. (dir.) (2010), *Semen*, n° 29, *La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critique*.

Rabatel A. (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* italique ? de Semprun », *Semen*, 17, p. 111-130.

— (2005), « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue », dans Bres J. et *al* (dir.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Louvain, Duculot, p. 95-110.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme

— (2008), *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas.

Rabatel A. & Florea M.-L. (2011), « Re-présentations de la mort dans les médias d'information », *Questions de communication*, 19, p. 7-28.

Thomas L.-V. (1985), *Rites de mort pour la paix des vivants*, Paris, Fayard.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Paris 12 - - 193.48.143.25 - 22/04/2015 10h46. © Éditions de la Maison des sciences de l'homme